

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVI (1901)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1901



SÉANCE DU 23 JUILLET 1901

PRÉSIDENCE DE M. SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Santiago ; Soc. scientif. Chili ; Actes XI. 1. — Montevideo : Museo nacional ; Anales III, 20. — New York : Torrey botan. Club. ; Bull. XXVIII, 6-7. — Paris : Soc. nat. hort. Fr. ; Journal II, 3-7. — Feuille des jeunes naturalistes ; XXXI, 369-371. — Macon : Soc. hist. natur. ; Journal II, 3.

COMMUNICATIONS.

M. P. PRUDENT, revenant sur la question soulevée à la précédente séance à propos de certaines espèces minuscules de la Corse, dit qu'il importe de distinguer deux sortes de nanisme : le premier consiste en une diminution du développement normal par suite de conditions défavorables telles que la sécheresse et l'infertilité du sol, les ardeurs ou la froidure du climat, et enfin toutes les circonstances nuisibles à la croissance des plantes. Le second est un nanisme inné et constant qui est l'état normal de certaines espèces qu'on a qualifiées au moyen des adjectifs pusillus, perpusillus, pumilus, minimus, nanus. Parmi celles-ci, il suffira de citer *Arnosericis*, *Nananthea*, *Cicendia*, *Rhamnus*, *Medicago*, *Centunculus*, *Eriotrichum*.

M. SAINT-LAGER ajoute que la susdite distinction a une importance particulière au point de vue de la question de l'espèce. Il est arrivé que des botanistes ont décrit comme espèces autonomes des états rabougris de certaines plantes. Tel est le cas de la Succise de Montcarra près Bourgoin que Bernardin distribua en 1873, dans les exsiccata de la Société dauphinoise sous le nom de *Succisa subacaulis* et qui est tout simplement une Succise des prés dont la croissance a été ralentie par la sécheresse du sol pendant la période estivale. Pour être complètement renseigné en ce qui concerne cette cause, il suffisait de se transporter quelques mètres plus loin pour voir, sur un sol resté humide, la Succise avec son parfait développement. (Voyez sur ce sujet les détails donnés à la séance du 16 juillet 1880, Ann. botan. Lyon, VIII, p. 336.)

M. FRANC-MOREL présente une Clématite hybride obtenue au moyen de la fécondation artificielle de *Clematis coccinea* par le pollen d'une espèce du groupe *megalantha*, et qui porte actuellement des graines fécondes après être restée stérile pendant quinze ans, tandis qu'une autre Clématite hybride, *Cl. coccinea* × *Pitcheri* a produit dès la première génération des graines fécondes.

M. VIVIAND-MOREL estime que la fertilité tardive du premier de ces hybrides a dû se produire après une nouvelle fécondation par le pollen de l'un des parents.

M. AUDIN analyse un Mémoire de notre confrère le Docteur Gillot sur les plantes adventices du département de Saône-et-Loire et, à cette occasion, il donne l'énumération de celles dont il a lui-même constaté l'existence dans le Haut Beaujolais; elles sont d'ailleurs peu nombreuses. Cette rareté dépend de plusieurs circonstances, les unes d'ordre naturel comme le climat et la composition chimique du sol, les autres dues à l'intervention de l'homme.

A part une bande étroite de plaine longeant la rive droite de la Saône, la plus grande partie du Beaujolais est assez élevée pour que les plantes thermophiles de provenance méridionale n'y trouvent pas la condition nécessaire à un établissement durable. D'autre part, les espèces calcicoles ne peuvent se fixer dans le Haut Beaujolais à cause du manque de terrains calcaires. Enfin, les chances de naturalisation de plantes étrangères au pays sont considérablement diminuées en raison du très faible développement donné à la culture des plantes fourragères dans un territoire dont la surface est en majeure partie occupée par des vignobles qu'on débarrasse chaque année avec le plus grand soin de toutes les herbes inutiles.

La plupart des espèces adventices du Haut Beaujolais appartiennent soit au groupe des *rudérales* qui se plaisent au voisinage des lieux habités, soit au groupe des *pérégrines* (voyageuses) qui comme l'Épilobe à feuilles de Romarin, se propagent de proche en proche le long des routes et sur les talus meubles des chemins de fer. D'autres adventices sont quelques plantes officinales ou ornementales naturalisées près des jardins où on les a cultivées.

Parmi les exotiques, l'une d'elles d'origine américaine l'*Ambrosia artemisifolia*, se maintient depuis vingt-cinq ans dans les champs situés entre Durette et Régnié. MM. Nis, Roux et Saint-Lager ont constaté ces jours derniers la permanence de la même plante près de Lyon, dans une terre située aux Petites Brosses au-dessous du Fort Montessuy où sa présence avait été signalée vingt-cinq années auparavant. Nos confrères estiment que cette persistance, malgré les chances de destruction résultant des alternances de culture, est due à une maturité tardive des nombreux fruits de cette Ambrosiacée à une époque de l'année où, les récoltes ayant été enlevées, le champ reste en friche pendant plusieurs jours avant un nouvel ensemencement.

M. le D^r L. BLANC montre des photographies prises par M. Guillin à Hauteville et dans la forêt de Mazières lors de l'excursion faite par la Société le 23 juin.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1901

PRÉSIDENCE DE M. SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Graz : naturwiss. Verein ; Mittheil. XXXVII. — Halle : Akademie der Naturforscher ; Nova Acta 66, 68, 70, 76, 77, 78, Leopoldina 29-36. — Genes ; Malpighia XV, 2-3. — Rome : Istituto botanico ; Annuario X, 2. — Madrid : Soc. espan, Historia natural ; Boletin I, 7 ; Anaes X. — Carcassonne : Soc. études scient. Bull. XII. — Angers : Soc. études scient. ; Bull. XXX. — Paris : Soc. botan. Fr. ; Bull. XLVIII, 3-4. — Dr Ant. Magnin : Archives flore jurass. II, 18-19.

COMMUNICATIONS.

M. le D^r ANT. MAGNIN donne un compte-rendu des travaux de la Société mycologique de France pendant la session extraordinaire qu'elle a tenu depuis le 29 septembre jusqu'au 6 octobre.